

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dès son installation en 2015, la nouvelle Assemblée élue a été confrontée à une situation financière difficile. En effet, la baisse des dotations de l'Etat amorcée dès 2014 a entraîné une réduction des recettes du Département et une baisse de l'épargne prévisionnelle, obligeant le Département à réinterroger ses interventions. En 2019, deuxième exercice de mise en œuvre de la nouvelle contrainte financière imposée par l'Etat aux collectivités, à savoir le plafonnement de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2%, il peut être fait le constat que le Département a relevé avec succès ce nouveau défi imposé par l'Etat puisque le contrat conclu avec l'Etat a été respecté.

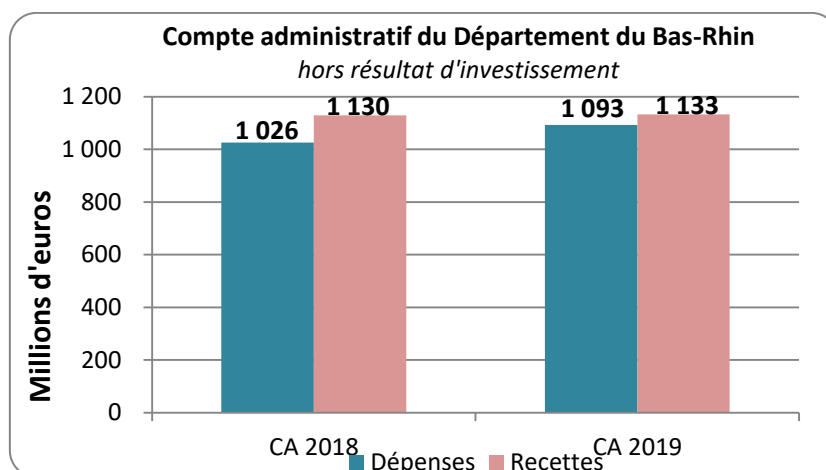
Dans la continuité des comptes administratifs depuis 2015, le compte administratif 2019 reflète les travaux engagés par le Département pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement et optimiser ses recettes. Ainsi, bien qu'en hausse, l'évolution des dépenses de fonctionnement reste maîtrisée. Le respect du contrat financier qui, pour le Département du Bas-Rhin, limite l'évolution des dépenses de fonctionnement à un taux maximal de 1,29% sur les dépenses entrant dans le périmètre du contrat en atteste.

A l'instar du compte administratif 2018, le compte administratif qui est présenté à l'Assemblée témoigne que la stratégie financière mise en œuvre par le Département porte ses fruits. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, les recettes de fonctionnement continuent d'augmenter et cela sans que le Département n'ait recours au levier fiscal, le taux d'épargne brute reste très bon et le désendettement est poursuivi.

Ces bons résultats n'empêchent pas le Département de rester vigilant pour l'avenir et de poursuivre ses efforts avec pour objectif de léguer à la future Collectivité Européenne d'Alsace une situation financière saine et permettant à cette dernière un budget et des marges de manœuvre à hauteur de ses ambitions.

- **Un budget en hausse**

Au CA 2019 les dépenses ont augmenté de 67 M€ et les recettes de 3 M€.



- **Relance des dépenses d'investissement et réduction de la dette**

- Investissements : Les dépenses d'investissement hors dette au CA 2019 s'élèvent 119,0 M€. Elles sont en forte augmentation par rapport au CA 2018 (88,6 M€) puisqu'elles progressent de plus de 34%.

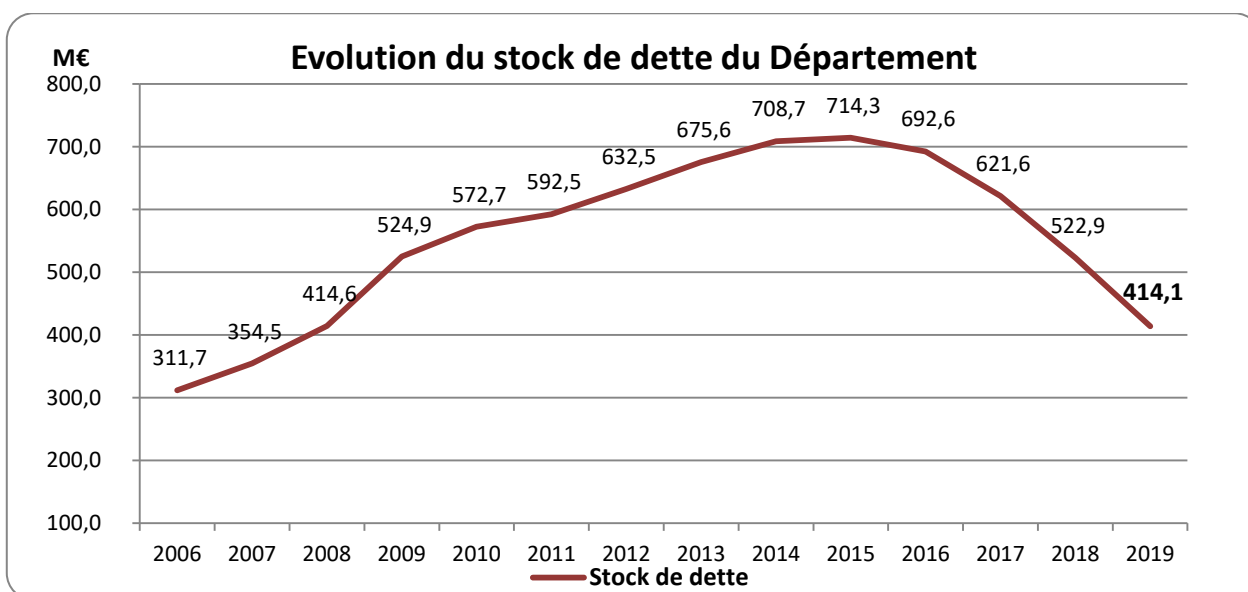
Le plan d'investissements de la collectivité entame sa reprise autour de deux facteurs :

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- Le développement des contrats départementaux et la stratégie de co-financement de projets structurants pour les territoires ;
- Des dépenses de maîtrise d'ouvrage, notamment pour les collèges, dont les travaux démarrent après la phase de lancement des études et des marchés.

- Réduction du stock de dette : la dette du Département a été réduite de plus de 108 M€ en 2019 et se situe désormais à 414 M€.

En 2019, du fait du très bon niveau des recettes de fonctionnement, le Département a pu se passer de recourir à l'emprunt pour la deuxième année consécutive.



• Les chiffres importants

- Recettes

Sur un total de plus de 1,1 Md€, les recettes de fonctionnement s'établissent au CA 2019 à plus de 1 Md€, en hausse de 3 M€ par rapport au CA 2018.

- Dépenses

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 858,5 M€ au CA 2019, contre 830,6 M€ au CA 2018, soit une augmentation de plus de 27 M€, essentiellement liée aux dépenses sociales.

En 2019 le Département a investi 119 M€, dont :

- 73,4 M€ pour ses propres projets ;
- 45,6 M€ pour soutenir les projets des partenaires (notamment les Communes, les Intercommunalités, l'Etat, les associations).